

Pour diffusion immédiate  
Le 6 juin 2008

Les ministres de l'Environnement de l'Atlantique discutent des changements climatiques et d'autres enjeux régionaux

WOLFVILLE (Nouvelle-Écosse) – Le Conseil des ministres de l'Environnement des provinces de l'Atlantique s'est réuni pour discuter de coopération régionale sur des enjeux importants lors d'une réunion tenue à Wolfville les 5 et 6 juin 2008.

Mark Parent, ministre de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse, a accueilli George Webster, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard, et Charlene Johnson, ministre de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve-et-Labrador, pour discuter d'une large gamme de questions. Roland Haché, ministre de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, n'a pas pu assister à la réunion, mais la province était représentée par la sous-ministre, Rachel Bard.

En réponse aux préoccupations au sujet de l'incidence des changements climatiques et de l'impact de l'élévation du niveau de la mer au Canada atlantique, les ministres ont convenu de collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques élaborée à l'issue de l'Atelier sur l'adaptation aux changements climatiques qui a eu lieu à Saint John, au Nouveau-Brunswick, les 8 et 9 mai.

Les ministres de l'Environnement ont discuté des annonces récentes du gouvernement fédéral au sujet de la réduction des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre. Ils ont fait remarquer qu'en raison du pourcentage plus élevé des émissions totales provenant de grandes industries au Canada atlantique par rapport aux autres provinces, le cadre réglementaire proposé pourrait représenter un fardeau excessif sur l'économie de la région. Ils ont noté qu'il y aurait moyen de faciliter la production d'énergies renouvelables par la mise en place d'un réseau amélioré de transport d'énergie électrique au Canada atlantique. Les ministres ont convenu que les versements au fonds de technologie proposé pour compenser les émissions de gaz à effet de serre seront appliqués aux projets réalisés dans les provinces qui les sont effectués.

Les ministres ont reçu les dernières informations sur les efforts visant à harmoniser davantage la législation sur les déchets solides, y compris les déchets électroniques (ordinateurs et matériel électronique mis au rebut), la peinture, les huiles usées et les filtres à huile usagés. Ils continuent de privilégier une approche conjointe à la gestion des divers déchets, où la coopération permet d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts.

Les ministres ont fait part de leur appui pour la mise sur pied d'un comité d'application des exigences environnementales pour la région de l'Atlantique qui pourra améliorer et, le cas échéant, harmoniser les activités d'application grâce à l'échange de renseignements, d'équipement et de ressources, étant donné que les enjeux environnementaux ont souvent des incidences transfrontalières.

Les ministres se sont également engagés à adopter la stratégie sur la gestion des effluents des eaux usées municipales, et ils travailleront avec le gouvernement fédéral à l'égard de mécanismes qui tiennent compte de la nature particulière des collectivités dans certaines provinces de l'Atlantique.

La prochaine réunion du Conseil des ministres de l'Environnement des provinces de l'Atlantique se réunira à Terre-Neuve-et-Labrador.

-30-

Renseignements :

Bruce Nunn, ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse 902-424-6427

Marie-Josée Groulx, ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick 506-453-3700

Ron Ryder, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard  
902-368-5286  
Melony O'Neill, ministère de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve-et-Labrador  
709-729-0557